



Conseil du Cheval Ile de France

Assemblée Générale Ordinaire
9 juin 2022
Hippodrome de Rambouillet

Procès-Verbal

Le 9 juin 2022 à 10h00, les membres de l'Assemblée Générale du Conseil du Cheval d'Ile de France se sont réunis à l'Hippodrome de Rambouillet, sur convocation écrite du Président en date du 19 mai 2022.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents.

Les membres ayant transmis leurs pouvoirs ont été annotés également. (Liste des membres présents en annexe)

Monsieur François LUCAS préside la séance.

Nombre total des associations présentes/représentées	15
Nombre total de voix	555

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour.

1. *Approbation du PV (AG 2021)*
2. *Situation financière du CCIDF*
 - *Compte de résultat*
 - *Budget prévisionnel*
3. *Appel à cotisations*
4. *Situation économique de la filière cheval*
 - *OER – Intervention Claire Olivier /Hugues Calvin FCC*
 - *Dossiers Fonds Eperon*
5. *Les Bréviaires – Intervention du Président*
6. *Equi- Fumier – Intervention IFCE*
7. *Qualit'Equidés – Intervention Hugues Calvin*
 - *Les JOP – Versailles 2024 – Intervention du Président Pentathlon Moderne – Intervention Christian Chatillon*
8. *Questions diverses – Intervention du Président*
 - *Le bien-être animal*
 - *L'interprofession*

Résolution n°1 : Approbation du PV – AGO 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Remarque : Les convocations d'AGO/AGE seront adressées aux membres par mail et par courrier à compter de cette date.

Résolution n°2 : Situation financière du CCIDF

- Présentation par Melle SERIS Rachel, chargée de mission au Conseil du Cheval.

Approbation des comptes (Compte de résultats et budget prévisionnel) par les membres présents.
Compte de résultats 2021 : 94 746 € - Compte de résultats joint en annexe
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2022 : 96 788€ - budget joint en annexe
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3 : Appel à cotisation – Adhérents Conseil du Cheval

Tarif exigible au 1^{er} septembre 22 : 10€ par voix.

Sur décision des membres présents, il est décidé de proposer les modifications suivantes :

Ajout de membre :

- Rallye Bonnelles – 10 voix

Modification administrateur :

Mr François Xavier de Chevigny, Président des Entraîneurs de Galop - Administrateur Collège Courses

Mr Jean Michel Millecamps, Représentant élu Tourisme Équestre au sein du CREIF – Membre Collège Sports Équestres

(Tableau des membres du CC IDF en annexe)

Résolution n°4 : Situation économique en Ile de France (résolution sans vote)

- OLIVIER Claire/SERIS Rachel, chargées de mission au Conseil du Cheval
- CALVIN Hugues, Directeur de la FCC

Présentation des travaux de l'OER en annexe.

Présentation de l'outil cartographique interactif aux membres présents.

Nouvelle vague de l'observatoire programmée sur 2023 – Candidature du CCIDF sur cette nouvelle vague.

Bilan des actions/Dossiers Fonds Eperon votés en 2021(résolution sans vote)

- Melle SERIS Rachel, chargée de mission au Conseil du Cheval.



Conseil du Cheval Ile de France

Lancey Équitation Loisirs : Équipage indépendant de la route du poisson – Apprentis d'Auteuil

Sollicitation Eperon : 5 000€

Budget du projet : 28 400€

Subvention accordée : 4 000€

Lancey Équitation Loisirs : Équipage indépendant de la route du poisson – J'aime Grigny, j'en prends soin

Sollicitation Eperon : 5 000€

Budget du projet : 25 900€

Subvention accordée : 4 000€

CDE Hauts de Seine : Développement du sport scolaire

Sollicitation Eperon : 25 000€

Budget du projet : 56 600€

Subvention accordée : 25 000€

Agglomération du Pays de Fontainebleau – Réhabilitation du stade équestre du Grand Parquet (Phase 3)

Sollicitation Eperon : 500 000€

Budget du projet : 2 197 910€

Subvention accordée : 500 000€

CREIF – Acquisition de 8 équidés

Sollicitation Eperon : 20 000€

Budget du projet : 89 591€

Subvention accordée : 20 000€

Mairie de Maisons Laffitte – Restructuration et amélioration du site hippique des Carrières Molière

Sollicitation Eperon : 74 918€

Budget du projet : 149 836€

Subvention accordée : 18 000€

Allocation CC IDF :

37 500€ Fonds Propre dédié au fonctionnement du CCIDF

Total dossier Fonds Éperon : 608 500€

Résolution n°5 : Les Bréviaires(résolution sans vote)

Le Haras est actuellement propriété du Conseil général des Yvelines, grâce au transfert du financement initial par le Ministère de l'Agriculture pour une mission de développement de la filière cheval en Ile de France par les Haras Nationaux, dont la destination est de satisfaire aux besoins de développement de la filière cheval de la région Ile de France au travers du site régional des Bréviaires.

Adresse : 56 rue des Renaudes-75017 PARIS

Association déclarée à la Sous-Préfecture de Boulogne-Billancourt le 7 mai 2002 sous le n° 47013956

SIRET : 442 695 441 00018 - APE : 913E

Téléphone : 01 47 66 34 52 - Télécopie : 01 42 67 08 51 - Messagerie internet : conseilduchevalidf@gmail.com

L'objectif pour le CC IDF est de développer un projet collectif FILIERE, conformément à l'objet de ses statuts.

Le CCIDF se positionne toujours comme partenaire de ce projet.

Résolution n°6 : EQUI FUMIER (résolution sans vote)

- OLIVIER Claire chargée de mission au Conseil du Cheval
- DARTOIS Sylvie, IFCE

Le CCIDF a démarré les travaux en octobre 2020 – Le projet court sur 2 ans.
Présentation des travaux en annexe.

Résolution n°7 : Qualit'Equidés (résolution sans vote)

- CALVIN Hugues, Directeur de la FCC

Le CCIDF propose désormais sur son territoire label Qualit'Equidés

QUALIT'EQUIDES EN ILE DE FRANCE



Résolution n°8 : Les JO d'Équitation à Versailles (Résolution sans vote)

Présentation du projet par le Président, Monsieur François LUCAS. L'accent est mis sur la nécessité d'assurer la pérennité des infrastructures, telles que formulées dans le dossier de candidature de Paris JOP 2024 et acceptées par le CIO

Questions diverses :

- Interprofession

Présentation du projet par le Président, Monsieur François LUCAS. Le Président rappelle la nécessité de fédérer l'ensemble des acteurs au sein d'une même entité.

- Bien-être animal

Le Président rappelle la nécessité pour les acteurs de la filière de se positionner sur ces questions. Il y va de la survie des pratiques équestres et des transitions massives devront être opérées pour assurer une légitimité et un avenir aux différentes pratiques équestres.

Concernant ces deux sujets, il conviendrait de constituer des groupes de travail dédiés.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 13h15.

Le Président
François LUCAS

